

Avis de publicité N° 53

Service	Institut français du cheval et de l'équitation Direction des systèmes d'information Route de Troche 19230 Arnac-Pompadour						
Interlocuteurs et renseignements techniques	Pierre-Adrien Leboeuf ☎ : 07 62 74 45 25 pierre-adrien.leboeuf@ifce.fr						
Objet de la consultation	<p style="text-align: center;">Renouvellement support et équipements Netinary</p> <p>L'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE) utilise les solutions Netinary comme portail captif pour le wifi. Pour 3 de ses sites : Saumur / Uzes / Le Pin, le matériel Netinary arrive à expiration, l'IFCE souhaite renouveler le périmètre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">- 300 utilisateurs simultanés répartis sur les 3 sites (offre cloud)- Possibilité de filtrage web (catégories prédéfinies)- Pour le site de Saumur, la solution doit être installée sous forme d'appliance virtuelle- Pour les sites d'Uzes et du Pin, une appliance physique est nécessaire <p>Le renouvellement doit être chiffré pour 3 ans.</p> <p>Une prestation d'installation et de configuration doit être comprise avec déplacement sur site. Il est également demandé, en option, le coût pour l'ajout d'un site avec une appliance virtuelle et d'un site avec une appliance physique.</p>						
Critères de choix pondérés	<table><tr><td>1. Prix</td><td>50 %</td></tr><tr><td>2. Délai de réalisation et de livraison</td><td>20 %</td></tr><tr><td>3. Références des intervenants</td><td>30 %</td></tr></table>	1. Prix	50 %	2. Délai de réalisation et de livraison	20 %	3. Références des intervenants	30 %
1. Prix	50 %						
2. Délai de réalisation et de livraison	20 %						
3. Références des intervenants	30 %						
Renseignements administratifs	IFCE Service achats Tél : 05 55 73 83 23 – 05 55 97 10 45 achats@ifce.fr						
Date prévisionnelle de commencement	Décembre 2019						
Date limite de remise des offres	<p style="text-align: center;">Lundi 2 décembre 2019 à 12 heures</p> <p>Attention : toutes les offres doivent être adressées par mail : achats@ifce.fr</p>						